



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Exploitation des réseaux

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Exploitation des réseaux

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150008373

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Calais Boulogne – Des établissements d'enseignement supérieurs sont mentionnés (Benin, Maroc).
- Délocalisation(s) : Benin : Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et de Sciences et Maroc : Ecole d'Ingénieurs Sup Technology – Ecole Supérieure de Management Appliqué.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Exploitation des réseaux* a pour objectif l'acquisition de compétences dans le domaine des nouvelles technologies des réseaux et des applications en réseaux. Elle a pour particularité d'intégrer les questions liées aux réseaux et au développement internet et d'appréhender les notions globales de sécurité des systèmes d'information. Elle vise les métiers de technicien réseau, d'assistant ingénieur, d'administrateur réseau, de développeur d'application réseau, de technicien sécurité réseau, au sein notamment de petites et moyennes structures. Elle est ouverte en formation initiale, en formation continue et par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances et compétences attendues correspondent surtout à celles de l'unité d'enseignement (UE) principale (UE4, autour de l'administration de réseaux locaux, les protocoles de communication pour les réseaux distants, l'administration des réseaux hétérogènes et la gestion distante des équipements). La double compétence revendiquée traitant des réseaux et du web, à partir d'UE mutualisées avec d'autres spécialités, interroge. On peut craindre une certaine dilution de la formation, surtout à ce niveau Bac+3. On peut notamment se demander quelle est la vraie plus-value pour certains titulaires du DUT intégrant la formation.

Cette licence comprend un tronc commun avec deux autres spécialités de licence professionnelle *Développement Internet Intranet* et *E-commerce*. Si une partie des métiers cités dans le dossier (gestionnaire de parc micro en réseaux, technicien réseau, administrateur réseau, technicien sécurité réseau,...) correspondent bien à la qualification visée par une telle formation, d'autres (concepteur de sites web, e-commerce, webmestre,...) sont plus discutables et correspondent davantage aux deux spécialités associées à cette licence dans le cadre du tronc commun d'enseignements.

Le dossier indique que la formation est délocalisée au Maroc et au Bénin. Il est regrettable que le dossier ne fournisse aucune information sur le fonctionnement de ces délocalisations.

La politique des stages est lisible. Concernant des projets tuteurés, il serait bienvenu d'associer les partenaires professionnels à la définition des sujets afin d'en enrichir et diversifier les contenus.

Il faut souligner la mise en place d'une pédagogie différenciée, comportant des modules de remise à niveau, adaptée à la diversité des publics (formation initiale, formation continue, contrats de professionnalisation, validation des acquis de l'expérience). Un autre point fort de la formation consiste en l'accès aux certifications du domaine : CISCO et DLINK, certains enseignants étant eux-mêmes certifiés formateurs. Toutefois, le dossier n'indique pas d'information sur les résultats de ces certifications.

Les enquêtes fournies par l'Observatoire de l'établissement relatent des taux d'insertion professionnelle très satisfaisants : sur les deux dernières années, ils sont de 83 % et de 80 %. La moitié des emplois occupés ont un intitulé relevant du secteur « réseaux » ou s'exercent dans le secteur de l'informatique. En revanche, un nombre important d'emplois ne présentent aucun lien avec la qualification visée, ils correspondent globalement à des fonctions de catégorie C. Ce constat interroge sur le positionnement de la formation, peut-être trop généraliste. Ce point n'a pas fait l'objet d'une stratégie de remédiation.

L'implication des professionnels dans la formation est citée dans le dossier. Ils assurent 31 % des heures d'enseignements. On remarque malgré tout un morcellement de leurs interventions, ce qui engendre, selon le dossier, des difficultés d'organisation de planning. Il paraît nécessaire de concentrer la participation des professionnels aux enseignements relevant du cœur de métier, à savoir l'administration de réseaux. Des conventions avec les milieux professionnels et des partenariats avec des lycées sont cités. Cependant, la nature de ces partenariats n'est pas explicitée.

Les responsables de cette formation ont choisi la mise en place d'une formation large, ce qui correspond, selon le dossier, à une demande forte des milieux professionnels concernés. Si la formation de techniciens généralistes répond de manière satisfaisante aux besoins des toutes petites entreprises, les résultats de l'insertion professionnelle tendent à démontrer que ce choix devrait être questionné.

L'équipe pédagogique de la LP est étoffée et équilibrée dans sa composition. Il est fait mention d'un conseil de perfectionnement à propos de la réunion annuelle de tous les intervenants qui peuvent changer fréquemment s'agissant des professionnels. La formalisation de ce conseil serait de nature à amplifier le pilotage de la formation, de même, la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants permettrait de formuler des propositions quant à l'évolution du cursus d'études.

La formation est ouverte sur trois sites délocalisés, l'évaluation de ces dispositifs ne peut être effectuée en l'absence d'informations. Les effectifs sont approximativement constants en formation initiale et s'élèvent en moyenne à 12 étudiants sur les quatre dernières années. Ils sont faibles en formation par alternance et en formation continue (en 2013, 3 inscrits pour chacune de ces voies), sans que ne soit apportée d'explication sur cette situation. De manière générale, le dossier reste incomplet sur nombre de données : délocalisations, programmes de la formation continue, stratégie internationale, etc.

- Points forts :
 - Diversité des publics et démarches pédagogiques adaptées.
 - Accès aux certifications du secteur (CISCO, DLINK).
 - Implication des professionnels.

- Points faibles :
 - Adéquation formation/insertion professionnelle perfectible.
 - Attractivité qui reste assez faible, en particulier en formation continue.
 - Manque de formalisation du conseil de perfectionnement.
 - Absence d'informations sur les délocalisations.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables de la formation envisagent de fusionner deux spécialités de licence professionnelle *Exploitation des réseaux* et *Analyse, conception et développement de solutions réseaux Internet/Intranet*. Cette fusion devrait permettre de positionner précisément cette formation au regard des publics attendus et des métiers visés.

Il conviendrait d'analyser finement les emplois occupés par les diplômés et de mettre en place une évaluation de la formation par les étudiants. Cela pourrait être la mission confiée à un conseil de perfectionnement formalisé.

Les délocalisations mise en œuvre mériteraient d'être explicitées, ne serait-ce que pour en apprécier la pertinence.



Observations de l'établissement

LP Réseaux et télécommunications

Spécialité « Exploitation des réseaux »

1/ Variabilités des Effectifs en formation continue et contrat pro:

Nous avons signalé des effectifs relativement variables dans le groupe spécifique de la formation continue contenant aussi les étudiants en Contrat pro. Mais ces effectifs restent suffisants pour autofinancer ce groupe, tout en dégagant généralement des bénéfices qui sont réinvestis sous forme matériels pour l'ensemble des filières de la LP (Formation Initiale, Continue et Alternance).

2/ Formalisation du conseil de perfectionnement

Actuellement nous utilisons une commission pédagogique interne basée sur un ensemble d'intervenants professionnels du cœur de métier et d'enseignants internes de la licence professionnelle (5 à 6 participants). Cette commission se réunit de manière annuelle (en fin d'année) afin d'apporter des éléments d'amélioration pour l'année suivante. Nous envisageons de constituer une commission plus élargie, en faisant intervenir d'avantage de professionnels du domaine, afin de constituer un véritable conseil de perfectionnement.

3/Perspective pour la Licence :Privilégier les Métiers du réseau en gardant des compétences en développement réseau

En perspective, nous avons proposé une licence un peu plus généraliste basée sur la Fusion de deux spécialités existantes de la Licence Pro « Réseau et Télécommunication » (Spécialité 1 « Exploitation des réseaux », Spécialité 2 : « Analyse, conception et développement de solutions réseaux Internet/Intranet»). Ce choix avait pour objectif de proposer une seule licence avec des parcours plus ou moins nuancés (via des électifs) à travers les compétences en Exploitation des réseaux et en Développement Internet et mobile.

Après une consultation avec les différents acteurs (pédagogiques et administratifs) de la formation LP et en intégrant d'une part les remarques et conseils de L'AERES pour les deux spécialités, et d'autre part en tenant compte des intitulés actualisés des Licence Pro (orientés métiers), nous proposons alors de se focaliser sur la seule spécialité initiale (la spécialité : LP RT « exploitation des réseaux »). L'intitulé de la future licence serait alors logiquement: **«Métiers des réseaux informatiques et télécommunications : administration et sécurité des réseaux »**

Les métiers visés seront :

- Gestionnaire de parc micro en réseaux
- Technicien réseau
- Assistant ingénieur
- Administrateur réseau
- Technicien sécurité réseau

4/ Information sur les Formations délocalisées

Nous avons des conventions avec trois établissements de manière globale pour les deux spécialités de la Licence Pro « Réseau et Télécommunication » (Spécialité 1 « Exploitation des réseaux », Spécialité 2 : « Analyse, conception et développement de solutions réseaux Internet/Intranet »).

Etablissement 1: Ecole Suprtechno, Casablanca, Maroc, depuis 2010, 20 étudiants/an

Etablissement 2: Ecole ESMA, Maroc, Marrakech, depuis 2010, 20 étudiants/ an

Etablissement 3 : Ecole ESGIS, Cotonou Benin, depuis 2009, 7 étudiants/ an

Afin de gérer le programme des formations en délocalisées, nous avons défini un responsable enseignant par partenaire étranger :

- Casablanca : Patrick Nikyema MCF 63,
- Marrakech : Dominique Dussart PRCE (Informatique)
- Cotonou : Cina Motamed MCF 61

Ces responsables sont chargés de :

- vérifier le bon déroulement du programme de la LP en tenant compte des spécificités de chaque pays,
- intervenir dans les choix des intervenants locaux et des enseignants Français,
- récupérer les notes et de préparer les bulletins de notes
- participer au jury
- recrutement des étudiants

L'organisation pédagogique globale de la licence en tenant compte des délocalisations reste complexe, car la trame doit être clairement visible en début d'année en France mais aussi à l'étranger, afin de bien organiser les parcours pédagogiques et aussi les charges des enseignants. Dans le but de favoriser une vraie collaboration, et de couvrir efficacement les enseignements, nous avons pris l'initiative de faire intervenir des enseignants de notre partenaire Béninois (depuis 2010) pour des cours techniques assez pointus. Ils participent également à la commission de pilotage. Les enseignants français couvrent à l'étranger un volume correspondant à 25% des enseignements (défini par la convention type entre établissements) soit en présentiel soit à l'aide des outils d'apprentissage à distance (Cours en ligne des matières réseaux et évaluation en ligne). Les enseignants français essaient généralement d'intervenir à la fin de certains modules pour réaliser les évaluations.

Dans le cas du Maroc et du Benin, nous arrivons à trouver assez facilement des vacataires professionnels du domaine du réseau (possédant des certifications professionnelles), En France ces vacataires professionnels (certifiés de type Cisco, ou Microsoft) sont beaucoup plus difficiles à toucher.

Cette dimension internationale nous permet de mieux maîtriser et diriger le recrutement des étudiants de manière globale. En effet, face à la demande grandissante des candidatures venant de l'étranger via Campus France (Afrique du nord et centrale), nous avons la possibilité de proposer, de manière alternative, nos formations délocalisées. Le recrutement dans le cas des formations délocalisées s'effectue en deux phases : dans la première phase le partenaire sélectionne un ensemble de candidats répondant au critère de recrutement de la LP (Diplômes, recommandations),

et dans la deuxième phase une commission mixte (des deux établissements français et étranger) vérifie les dossiers et décide des candidats retenus.

Effectifs en formations délocalisées	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
SUP tech , Maroc	15	24	15	24
ESGIS Benin	19	7	7	7
ESMA Maroc	X	20	20	18

Le Président de l'Université du Littoral
Côte d'Opale

